

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Le canot à glace veut sa place

Claude Vaillancourt

cvaillancourt@lesoleil.com

Activité légendaire du Carnaval de Québec, la traversée du Saint-Laurent en canot à glace devrait être inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO à titre de «chef-d'œuvre du patrimoine oral de l'humanité» ou encore de «bien culturel immatériel».

L'idée, si saugrenue soit-elle, fait quand même son bout de chemin dans les couloirs de l'hôtel de ville de Québec alors que l'administration du maire Régis Labeaume débloque 40 000 \$ pour monter un dossier plus élaboré sur le sujet. Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine allongera les autres 40 000 \$ qui seront nécessaires pour peaufiner le projet.

«D'ici quelques années, soutient-on dans un mémoire décisionnel adopté à la fin de novembre, la ville de Québec pourrait être l'objet d'une troisième reconnaissance internationale qui ne peut qu'ajouter à sa notoriété.»

Pour l'instant, le Vieux-Québec est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1985, alors que le Fonds du Séminaire de Québec (1623-1800) est inscrit au registre «Mémoire du monde» de l'Unesco à titre de «trésor de l'Humanité» depuis 2007. Ce dernier honneur n'est partagé, au Canada, qu'avec les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, la mythique compagnie de la traite des fourrures au Canada.

C'est la Société québécoise d'ethnologie, éditrice de la revue *Rabaska*, qui hérite du

dossier. Un bénévole, Bernard Genest, vice-président de l'organisation, et un chargé de projet, le journaliste-ethnologue Richard Lavoie, constituent l'équipe formée pour mener à bien le projet de recherche documentaire.

«La traversée du fleuve Saint-Laurent en canot, en hiver et à travers les glaces, est fort ancienne. Champlain lui-même en aurait été témoin, écrivaient ceux-ci dans un document de présentation. Le jésuite Charlevoix se disait impressionné par la façon qu'avaient les Autochtones de "marcher sur les glaces" avec leurs embarcations.»

Ils rappellent aussi qu'au XIX^e siècle, en hiver, «lorsque le pont de glace faisait défaut, les Lévisiens s'aventuraient sur le fleuve dans des canots d'écorce dont la proue avait été renforcée de peaux.»

Ils ajoutent même que «le tiers de la population de Lévis s'employait ainsi à transporter des passagers d'une rive à l'autre».

Selon eux, la tradition du canot à glace, pratiquée aussi dans l'estuaire du Saint-Laurent (île d'Orléans, L'Isle-aux-Coudres, archipel de L'Isle-aux-Grues, L'Isle-Verte), repose sur «la transmission de connaissances à la fois empiriques, techniques et scientifiques».

«Ces connaissances relatives au fleuve et aux mouvements des glaces, mais aussi aux techniques de construction navale, se transmettent de génération en génération, dans quelques familles qui, au cours des ans, se sont distinguées par leur habileté et leur bravoure, mais aussi comme des experts dans la construction des embarcations, tels les Lachance et les Andersen.»

Outre de documenter un patrimoine peu

étudié jusqu'à maintenant, le projet vise aussi à «amorcer une première étape pour la reconnaissance nationale et internationale d'un patrimoine immatériel exceptionnel».

«Nous partons de l'hypothèse que ce patrimoine pourrait faire l'objet d'une reconnaissance nationale, voire internatio-

nale, insistent les deux hommes. En clair, il s'agit de monter un dossier ethnohistorique en situant l'activité dans le temps et l'espace, sans perdre de vue que celle-ci est étroitement associée à une autre tradition populaire québécoise, celle du carnaval d'hiver.»



Si la traversée du fleuve en canot recevait l'aval de l'UNESCO, Québec en serait à sa troisième désignation en tant que joyau du patrimoine mondial. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

LES SOLDES PAR LAURIER

SOLDES D'APRÈS NOËL
Du 26 au 31 décembre

Venez profiter de rabais exceptionnels pendant les **Soldes d'après Noël** au centre Laurier. Réductions sur des milliers d'articles.

Consultez les rabais des détaillants dans la section Événements du site laurierquebec.com

Joyeuses Fêtes et bonnes économies!

CONCOURS LAURIER leSoleil
500\$ À GAGNER EN CARTE-CADEAU

PRÉNOM: _____ NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
CODE POSTAL: _____ TÉLÉPHONE: _____
Rempilez ce coupon et déposez-le au kiosque d'information.
Règlement du concours disponible à Laurier. Concours réservé aux 18 ans et plus. Tirage le 28 janvier 2009 à 14 h.

LAURIER
QUÉBEC

laurierquebec.com

350 magasins. Sears, Zellers, la Baie, Toys «R» Us, Future Shop, Sports Experts, Linen Chest, Renaud-Bray, Old Navy, Freedom Central et H&M.